

# Quel accompagnement pour les pathologies psychiatriques ?

Une dynamique se crée pour répondre aux pathologies psychiatriques et à leurs impacts sur les familles.

Dominique Herredia, Présidente du GESAP, Sophie Panonacle, Députée du Bassin d'Arcachon, et Joël Confoulan, Secrétaire du Gesap organisaient une première table ronde dont l'objectif est de mettre en place une large concertation en vue de dresser un bilan global de la situation des pathologies psychiatriques et de leurs impacts sur les familles.

Étaient présents :

- Véronique Salabert, Présidente du Tribunal de Proximité d'Arcachon
- Brigitte Grondona, adjointe au Maire de La Teste de Buch déléguée notamment au CCAS, aux Affaires Sociales, aux Personnes âgées, au Handicap
- Christine Confoulan, Trésorière du GESAP
- Luc Perrin, médecin généraliste, addictologue à l'hôpital Wallerstein d'Arès
- Benoît Rambaud, psychothérapeute
- Yvan Souleliac, Directeur du Centre d'Information et d'Orientation d'Arcachon
- Séverine Godin, responsable du CCAS de Lanton
- Julia Lapeyronnie, responsable du CCAS d'Arès
- Charline Kerbit, CCAS de la Teste de Buch

La réunion a débuté par de nombreux témoignages émouvants des familles confrontées à la maladie de leurs proches.

Deux axes sont ressortis des échanges. En premier, la sensibilisation avec la prévention auprès des jeunes publics sur les addictions et consommations à risques pouvant déclencher des troubles psychiatriques (schizophrénie), la

formation des professionnels à la détection et la gestion des manifestations des pathologies psychiatriques et l'information du grand public pour mettre fin aux non-dits.

En second, la prise en charge des malades et des aidants avec l'utilité de créer un numéro national d'écoute, la nécessité de multiplier les lieux de répit (types villages d'accueil) et le besoin d'un référencement unique de l'ensemble des services dédiés à ces prises en charge.

Cette première réunion, initiée ce jour à Arès, est inédite sur le Bassin d'Arcachon.

***Légende photo : Joël Confoulan, Secrétaire du GESAP, Sophie Panonacle et Véronique Salabert, Présidente du Tribunal de Proximité d'Arcachon***